

Le 28/06/2022

Secteur mélange : management toxique

Un management toxique est un style de management qui détruit la dignité, la confiance en soi ou encore l'efficacité d'un individu. Et cela, notamment par le biais de remontrances, de piques au quotidien, de discours non adaptés... Le manager toxique crée alors des conditions de travail destructrices, dégradantes et dévalorisantes pouvant avoir des conséquences psychologiques et physiques importantes pour les salariés.

Voilà ce que vivent les salariés du mélange au quotidien.

Cela fait déjà quelques semaines, toutes équipes confondues, que les salariés du mélange se plaignent du management d'un tristement célèbre spécialiste mélange.

Ce personnage met une ambiance des plus toxique dans ce secteur, prenant des décisions allant l'encontre de la bonne marche du secteur, et faisant en sorte que la responsabilité des problèmes soient imputés aux salariés.

Nous élus SUD avons constaté des salariés et managers littéralement en transe, trempés de sueur, au bord de la crise de nerf, car il utilise des méthodes qui peuvent s'apparenter à du harcèlement.

Des niveaux haut machine (c'est à dire des vitesses réduites), qu'il fait en sorte de faire porter la responsabilités aux operateurs, alors que les salariés, qui connaissent leur travail, savent qu'ils sont confrontés à des incapacités machines et des mélanges difficiles à faire sous peine de vider la calandre si l'on augmente la vitesse.

Des plateaux de sc (rebatch) en pagaille, mal conditionnés, collants et lourds sont très nombreux sur le BB3. les salariés faisant le maximum dans des conditions déplorables, à qui on en demande encore plus !

Du matériel non fonctionnel, signalé à ce responsable, qui ne résous pas les problèmes, ou avec des temps d'actions inadmissibles, ou n'en ayant rien à foutre, obligeant les operateurs à passer par les délégués pour avoir gain de cause et des conditions de travail dignes.

Des modifications de schedule, sans même en avertir le responsable du planning, qui normalement seul lui a le dernier mot pour toutes modifications, les salariés ne faisant que respecter le planning fourni et ainsi respectant les règles.

Et sa façon de se comporter : agressif, malpolie, méprisable.

Cette situation a assez duré ! Nous demandons à la direction de prendre toutes les dispositions afin que cela cesse. Si rien n'est fait dans un délai raisonnable, le syndicat SUD CHIMIE déclenchera son droit d'alerte conformément à l'article L.2312-59 du Code du travail.

SUD CHIMIE soutiendra également toutes formes d'actions que les salariés envisageront si ils y sont contraint .

